

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 263-263-1918 portant prise des fonctions du Gouverneur titulaire de la Cote Française des Somalis.

n° 263-263-1918

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 décembre 1918

Numéro JO

n° 263 du 30/09/1918

Date du numéro

30 septembre 1918

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884, Vu le décret du 17 juillet 1915 portant mutation dans le personnel des Gouverneurs des colonies ;

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. Le Gouverneur de 3ème classe des Colonies A. Lauret, nommé Gouverneur de la Cote Française des Somalis et Dépendances par le décret susvisé du 17 juillet 1917, prend la direction de la colonie à compter du 8 septembre, date de son débarquement.

Art. 2

Le présent arrêté sera notifié, enregistré et publié partout où besoin sera.

A. LAURET.